

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données actère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0012844

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8626	Société : R. A. M	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : BOUDRAA HAMID		Date de naissance :
Adresse : HABITUELLE		
Tél. :	Total des frais engagés : 250 + 378,60 = 628,60 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin	
Date de consultation :	23 JUL 2020
Nom et prénom du malade :	ACCUEIL SIEGE RAM
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6/6/80	U		8000	DR. RALI KARADJIEV TEL: 0522 200-5018 DERMATO-VENEREOLOGIE MOY HOSPITAL Sofia 1000 BULGARIA
10/7/80			1000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Ahmed CHAFRY Hay Raha, Rue Benafsalé 51 Bis - Beauséjour T: 0522 91 09 34 Ahmed CHAFRY Pharmacie Hiba Hay Raha, Rue Benafsalé 51 Bis - Beauséjour - Casablanca T: 0522 91 09 34	6/6/20	378,60
	10/07/20	425,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/06/2018	B 190 + P 0,95	220,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

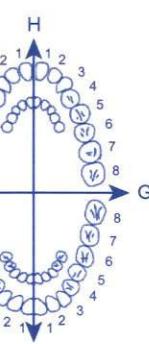
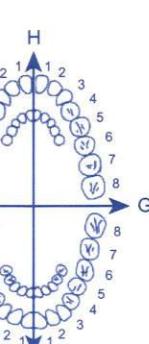
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	H G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

a RAJI

LOT : 190810

PER : 03-22

PPC : 13,50 DH

Maladies Sexuellement Transmissibles

Médecine Esthétique

الدكتورة رجيع خديجة

إختصاصية في أمراض الجلد والشعر والأظافر

الأمراض التناسلية

طب التجميل

ORDONNANCE

Nom - Prénom :

Rabed Saïd

Khalid

1) Curaconé 10mg
152,20 Dhs 10p's

152,20

10p's

à prendre

28,80



18/5

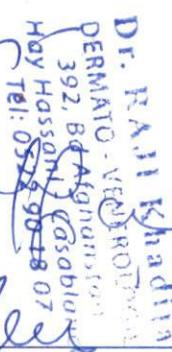
2) Antiseptique
13,80

goutte

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed GHAFRY
51 Bis - Hay Raha, Rue Banafsaie
Tél: 0522 94 99 34 / 0522 33 44 31
Fax: 0522 94 99 74

3) Uavelins 5mg
13,80

à prendre



Rusacap ad

231,00

425,00

121:05
Hoy Hossoni
392:00
DEBES
Dr. R.M.
Khalidi
290:1807
Casa Blanca
160:07
Dr. M.
Khalidi

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed HAFRY
57 Bis Rue
Hay Raha, Roud
Banatsale
Tizi: 0522 94 95 31
Fax: 0522 94 99 32
Bab el Oued, Constantine

Docteur Khadija RAJ

**Spécialiste Des Maladies de la Peau
des Ongles et du Cuir Chevelu
Maladies Sexuellement Transmissibles
Médecine Esthétique**

الدكتورة رجيع خديجة

خصاصية في أمراض الجلد و الشعر و الأظافر

الأمراض التالية

طُب التحمل

ORDONNANCE

Nom & Prénom : Léonie

Date : 6/6/26

Boehmei
Spineus

Barcode for product 6118600010951, P.P.V. 160H60, Creme 115g, Locapred 0.1%.

PHARMACIE MHDTM
Dr. Ahmed GRIAFRY
Hay Raha, Rue Banafsa
51 Bis - Beausejour - Casablanca
(tel: 0522 94 99 34 / 0522 39 34 23
Fax: 0522 94 99 34

1) Visaay

1) locapnel ceeé

16,60 1 / M5 19

231, M Rosalyn Lee

131 ~ $\sqrt{10^3} = 10^{3/2}$

3 He die feet are
Pills 250 mg 3 times day

شارع أفغانستان - مجموعة 501 - الطابق الأول، الحي الحسني الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 90 18 07
392, Bd Afghanistane - Groupe 501 - 1er Etage Hay Hassani Casablanca - Tél. : 05 22 90 18 07

Docteur Khadija RAJI

Spécialiste Des Maladies de la Peau
des Ongles et du Cuir Chevelu
Maladies Sexuellement Transmissibles
Médecine Esthétique

الدكتورة رجيع خديجة

اختصاصية في أمراض الجلد و الشعر و الأظافر
الأمراض التنايسية
طب التجميل

ORDONNANCE

Nom & Prénom : Breddhae

Date : 6/6/20

Hassim

1) maladie mycose
de la peau
(cheveux).

— Eg Dirt
— clean



Dr. RAJI
Dermato-Venereologist
Groupe 501 - 1er Etage Hay Hassani Casablanca - Tél. : 05 22 90 18 07



S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 22-06-1965, âgé (e) de : 55 ans
Enregistré le: 13-06-2020 à 11:13
Édité le: 04-07-2020 à 09:09
Prélèvement : au labo
Le : 13-06-2020 à 11:27

Mr Hamid BOUDRAA

Référence : 2006132029

Prescrit par : Dr RAJI KHADIJA

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Transaminases ASAT/SGOT	25	UI/l	/	(<40)
Transaminases ALAT/GPT	32	UI/l	/	(<41)

PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE

Examen mycologique

(Cultures sur milieux Sabouraud et Sabouraud Actidione)

Origine du prélèvement Cheveux

Examen microscopique

Examen direct Négatif

Examen mycologique

Cultures après 48 heures Stériles

Cultures après 3 semaines

Steriles

Cultures après 3 semaines

117

05 22 90 08 67 - Fax : 05 22 90 08 21
Laboratoire
REGRAGUI
Casablanca
Sidi Abderrahmane el Bd Abdellatif Bourgat *
Rue Abdellatif Bourgat *
Boulevard Abdellatif Bourgat *



مختبر التحاليل الطبية الرغراي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplomé de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2006132029

Casablanca le 13-06-2020

Mr Hamid BOUDRAA

Date de l'examen : 13-06-2020
Caisse : **MUPRAS**

INPE :



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0241	Cytologie, culture, identification	B90	B

TOTAL DOSSIER : 220 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent vingt dirhams

